



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **l'ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches Marque PRAMAC, type GX12/29, n° de construction HLI0617663.

Bertrange, le 5 janvier 2022



Commune de BERTRANGE

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 5 janvier 2022.

Bertrange, le 5 janvier 2022



Commune de BERTRANGE

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire